

PAR COURRIEL

Monsieur Simon Jolin-Barrette  
Leader parlementaire du gouvernement  
Édifice Pamphile-Le May  
1<sup>er</sup> étage, bureau 1.39  
1035, rue des Parlementaires  
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

La députée de Sherbrooke, M<sup>me</sup> Christine Labrie, a déposé à l'Assemblée nationale une pétition demandant l'inclusion du programme d'études Techniques de travail social à la liste des programmes admissibles aux bourses Perspective Québec.

Le ministère de l'Enseignement supérieur reconnaît les besoins importants des réseaux de la santé et de l'éducation en matière de main-d'œuvre et considère la formation technique comme étant essentielle dans l'écosystème éducatif québécois. Toutefois, la pénurie de main-d'œuvre sévit actuellement dans une multitude de secteurs et touche un grand nombre de corps d'emploi. C'est notamment pour cette raison que des choix ont dû être faits à l'échelle gouvernementale afin de prioriser certaines professions en déficit. La sélection des programmes d'études admissibles au programme de bourses Perspective Québec découle de ces choix et a été réalisée en collaboration avec les ministères concernés, dont le ministère de la Santé et des Services sociaux, qui ont exprimé des besoins spécifiques.

Ainsi, pour cette première version du programme de bourses Perspective Québec, on retrouve, parmi les titres d'emplois du domaine de la santé et des services sociaux qui ont été identifiés, les travailleuses sociales et les travailleurs sociaux. Cette profession vise spécifiquement les personnes détentrices d'un baccalauréat ou d'une maîtrise et d'un permis d'exercice de l'ordre professionnel concerné.

Enfin, le Ministère reconnaît l'importance et l'unicité de la profession de technicienne et de technicien en travail social au sein du marché du travail ainsi que dans le réseau de la santé et des services sociaux. Une veille sera effectuée en continu afin d'adresser rapidement les enjeux qui pourraient se présenter. De plus, la liste des programmes

... 2

d'études ciblées pourra être révisée périodiquement, et ce, en collaboration avec les ministères partenaires.

Par conséquent, le Ministère réitère l'importance de l'intégration de personnes diplômées du programme d'études Technique de travail social sur le marché du travail. Toutefois, cette catégorie de personnes diplômées n'est pas priorisée pour cette première année de mise en œuvre du programme de bourses Perspective Québec.

Veillez agréer, cher collègue, mes salutations distinguées.

La ministre,



Danielle McCann